

## Séance publique du 26 juin 2026 : le Département poursuit ses investissements au service des territoires et des Seine-et-Marnais

Réunis en séance publique ce vendredi 26 juin, les élus départementaux ont adopté plusieurs rapports confirmant l'engagement du Département en faveur des territoires, de la solidarité, de la préservation du patrimoine et de l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Parmi eux, le Compte financier unique 2025 et le Budget supplémentaire 2026 témoignent d'une gestion financière maîtrisée permettant au Département de poursuivre ses investissements et ses politiques publiques au service des Seine-et-Marnais.

« Dans un contexte budgétaire national particulièrement contraint pour les collectivités territoriales, l'adoption du Compte financier unique 2025 confirme la solidité financière de notre collectivité. Avec 1,766 milliard d'euros de recettes réelles pour 1,751 milliard d'euros de dépenses réelles, l'exercice 2025 se clôture par un excédent de gestion de 15,4 millions d'euros. Cette gestion rigoureuse nous permet aujourd'hui d'adapter notre budget supplémentaire 2026 aux besoins du territoire, notamment pour faire face à la hausse des dépenses liées au RSA et aux transports, tout en réduisant notre recours à l'emprunt de près de 10 millions d'euros et en préservant notre capacité d'investissement en faveur des Seine-et-Marnais », souligne Jean-François Parigi, président du Département de Seine-et-Marne.

### Plus d'un million d'euros pour accompagner les communes rurales

Les élus ont approuvé sept nouveaux Contrats ruraux représentant 1 050 000 euros de subventions départementales. Ce dispositif, cofinancé avec la Région Île-de-France, permet d'accompagner les communes de moins de 2 000 habitants dans leurs projets d'investissement.

Ces aides concernent notamment la restauration de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul d'Arville, la sécurisation de voiries à Courpalay et Saint-Denis-lès-Rebais, la requalification du centre-bourg du Vaudoué ou de la Grande Rue de Poincy, la création d'une Maison des Associations à Saâcy-sur-Marne ou encore la valorisation du patrimoine bâti à Pamfou.

### Renforcer la lutte contre les dépôts sauvages

Dans le cadre de sa stratégie départementale de lutte contre les dépôts sauvages, le Département a également voté une subvention de 120 032 euros au Syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique afin de financer l'acquisition de dispositifs photographiques intelligents sur 44 sites identifiés le long des routes départementales. Ces équipements innovants permettront de mieux identifier les auteurs de dépôts illégaux et de faciliter les procédures de sanction.

### Sécurisation de l'ouvrage de franchissement du Petit Morin (RD 204)

Face à la dégradation de l'ouvrage permettant à la RD 204 de franchir le Petit Morin au hameau de Courcelles-sous-Jouarre entre La Ferté-sous-Jouarre et Jouarre, les élus ont pris en considération le

projet de démolition et de reconstruction du pont pour un montant estimé à 960 000 euros. Afin de maintenir la circulation pendant la durée des travaux, un pont provisoire sera installé.

### **Un partenariat renforcé avec Vaux-le-Vicomte**

Les conseillers départementaux ont également approuvé un accord de coopération de cinq ans avec le château de Vaux-le-Vicomte. Cette convention vise à renforcer les actions communes en faveur de l'attractivité du territoire autour de thématiques telles que la culture, le patrimoine, l'éducation, l'emploi, l'environnement, la biodiversité ou encore les mobilités. Elle s'inscrit dans la continuité des partenariats déjà noués avec de grands acteurs du territoire comme le château de Fontainebleau ou Disneyland Paris.

### **Accélérer la transition énergétique des bâtiments départementaux**

Engagé dans la réduction de sa consommation énergétique, le Département poursuit le déploiement de ses Contrats de Performance Énergétique. Après une première vague lancée en 2025, les élus ont approuvé une nouvelle phase concernant 67 collèges pour un coût total de 84,9 millions d'euros. L'objectif est d'atteindre 30 % d'économies d'énergie sur les établissements concernés.

### **Faire vivre la mémoire et la création artistique**

Le Département a autorisé le lancement du projet de préfiguration de la Ferme de la Bordière, futur lieu d'art et de mémoire issu de la donation de Charles et Clara Goldstein. Ce projet associera valorisation artistique, transmission mémorielle et actions pédagogiques, avec une grande exposition rétrospective consacrée à Charles Goldstein prévue en 2027 à l'occasion des 90 ans de l'artiste.

### **Soutenir les personnes en situation de handicap**

Les élus ont voté une subvention d'investissement de 60 000 euros à l'association La Maison du Possible à Charny. Cette aide permettra la réalisation de travaux de sécurisation et d'accessibilité dans le cadre de l'extension de l'accueil de jour destiné aux adultes présentant des déficiences intellectuelles, cognitives et motrices.

### **Garantir la mobilité des élèves en milieu rural**

À compter de septembre 2026, Ile-de-France Mobilités reprendra la compétence des circuits spéciaux scolaires sur l'ensemble du territoire. Afin d'assurer la continuité du transport méridien dans les écoles rurales, le Département a approuvé une convention avec Île-de-France Mobilités jusqu'en 2030.

Ce dispositif, qui bénéficie aujourd'hui à près de 200 communes grâce à 97 circuits de transport, permet aux élèves de rejoindre leur lieu de restauration pendant la pause déjeuner. Le Département continuera à financer ce service à hauteur de 50 %, soit environ 1,05 million d'euros par an.

**La prochaine séance publique se tiendra le jeudi 24 septembre 2026.**

### **Contact presse :**

Pauline Maingre | 06.72.84.70.49. | [pauline.maingre@departement77.fr](mailto:pauline.maingre@departement77.fr)